

RESTAURATION D'ARTS GRAPHIQUES - 1^{ère} ANNÉE – 2021-2022

OBJECTIF Acquérir les bases en restauration d'une œuvre monochrome sur papier

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Réaliser le dédoubleage au scalpel d'une œuvre collée sur carton - Traiter les tâches et le jaunissement d'une œuvre – Réparer une déchirure et poser une pièce sur une lacune – Réaliser le doublage d'une œuvre – Réaliser des retouches sur un comblage de lacune.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public adulte

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

102 heures en présentiel

17 journées de 10h00-13h00 et
14h00 à 17h00, au rythme d'une
journée tous les 15 jours environ
(hors vacances scolaires zone C).

NOMBRE DE STAGIAIRES

Mini : 6 - Maxi : 10

PRIX : 1.225 €

Rappel : adhésion à l'AAAV obligatoire : 30€

Prévoir des documents et prévoir des achats
de fournitures : (100-150€)

Pour les personnes bénéficiant d'une prise
en charge : 260 € de frais de dossier

LIEU DE LA FORMATION

28 bis, Chemin du Tour des Bois
78400 CHATOU

CONTENU DE LA FORMATION

Aborder les bases fondamentales de la conservation et de la restauration des œuvres monochromes sur papiers. Travail pratique et apports théoriques à partir d'œuvres en noir et blanc et en mauvais état :

- Identification et étude des techniques et des différents papiers.
- Choix des produits à utiliser : colles, papiers de doublage, etc....
- Étude des facteurs de dégradation physiques, chimiques et biologiques.
- Nettoyage, restauration.

MÉTHODES ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Méthode démonstrative. Explications et démonstrations des gestes par le formateur, suivi de la réalisation par le stagiaire.

Exercices à exécuter entre deux journées de cours. Correction par le formateur.

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S) : Michèle BÉCAR

Restaurateur expérimenté - professorat de dessin et arts plastiques (Certificats de licence en dessin, histoire de l'art, sciences annexes et décoration) - Diplôme de l'IFROA en restauration des arts graphiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle du travail effectué au fur et mesure des étapes de réalisation. Évaluations initiale et finale des acquis. Évaluations formatives des objectifs de développement des compétences, à chaque fin de réalisation.

Questionnaire d'évaluation de la formation deux fois par an.

MOYENS TECHNIQUES

Mise à disposition d'un atelier doté d'outils et gros matériels nécessaires à l'exécution des travaux.

ATELIER D'ARTS APPLIQUES DU VESINET - Formation d'adultes aux métiers d'art

Association Loi 1901 – Siret : 324 096 130 00020 – APE 9499Z – Siège social : Mairie du Vésinet 60 boulevard Carnot 78110 Le Vésinet
Administration et formation : 28 bis Chemin du Tour des Bois - 78400 Chatou - 01 39 52 85 90 – aaav@wanadoo.fr – www.aaav.asso.fr
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11780461178 auprès du préfet de la région Ile-de-France (ce n° d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)
Association non assujettie à la TVA (art. 261-7 du CGI)